

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

- Segment des Professionnel.le.s -

Art. 1er - OBJET :

Les présentes conditions générales de vente y compris le règlement intérieur (annexe) s'appliquent aux Services proposés par la société Comme Un Etabli, Société Collaborative d'Intérêt Collectif (numéro de SIRET 842 655 110 00034!) qui met à disposition des artisans et professionnels de la fabrication, des espaces de travail, des outils et ressources destinés à offrir un environnement de travail collaboratif dynamique favorable à l'innovation et au développement de l'activité de chacun.

Cet environnement se caractérise par un lieu unique d'atelier, de bureaux, d'espaces de travail partagés au sein duquel sont également proposés des ateliers, des formations ou des conférences ainsi qu'un ensemble de services professionnels connexes.

Ces conditions générales de ventes sont disponibles et consultables sur demande. La société Comme Un Etabli conserve la possibilité de modifier à tout moment ces conditions de ventes, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer sa politique de prestation de service. De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Art. 2 - LISTE DES SERVICES PROPOSES

Voici une liste non exhaustive des principaux services proposés par Comme Un Etabli.

Cette liste est indicative, Comme Un Etabli se réserve le droit de modifier unilatéralement et sans préavis cette liste et en informera l'Usager dans un délai raisonnable.

Abonnement Migrateur Créateur

- Mise à dispositions d'outillages manuels, électroportatifs et postes de travaux exclusivement dans la salle Volière ;
- Accès aux lieux communs (cuisine, salle d'eaux, vestiaires, zone de convivialité).
- Accès à internet et aux salles de réunion ;
- Espace de stockage sous réserve de disponibilité ;

Abonnement Migrateur Bâtitseur

- Mise à dispositions d'outillages manuels, électroportatifs et postes de travaux dans la salle Atelier et la Volière ;
- Accès aux lieux communs (cuisine, salle d'eaux, vestiaires, zone de convivialité).
- Accès à internet et aux salles de réunion ;
- Espace de stockage sous réserve de disponibilité ;

Abonnement Migrateur Perché

- Accès au poste de travail dans les salles de bureaux partagés (Volière rez-de-chaussée et étage) ;
- Accès aux lieux communs (cuisine, salle d'eaux, vestiaires, zone de convivialité) ;
- Accès à internet et aux salles de réunion ;
- Des réductions peuvent être pratiquées si plusieurs abonnements contractés pour une même structure.

Offre Nicheur

- Cette offre de service est une mise à disposition d'un espace privatif, pouvant être situé dans la Volière (rez-de-chaussée ou étage), ou la partie Atelier ;
- Cette offre ne peut pas être contractée seule et se rajoute obligatoirement à un abonnement Bâtitseur ou Créateur.

Animation de cours, stages et formations portés par Comme Un Etabli

- Cette offre de service est une collaboration entre Comme Un Etabli et l'artisan. Les deux parties définissent ensemble le programme de la formation ;
- L'artisan est rémunéré à l'heure au tarif indiqué dans la convention ;
- Comme Un Etabli est chargé de la communication et de la logistique de l'évènement, ainsi que de l'encaissement des participant.e.s à la formation.

Animation de cours, stages et formations portés par le.la professionnel.le

- Le.la professionnel.le s'occupe de l'animation, de la logistique, de l'encaissement des participant.e.s, de la communication sur l'évènement ;
- Comme Un Etabli facture à l'artisan des frais d'utilisation des lieux, ces frais sont détaillés dans la convention bilatérale avec l'artisan.

Offre de location et prestations diverses

Listes non exhaustive des prestations annexes :

- Prestation de troisième main : aide ponctuelle dans le procédé de fabrication de l'artisan, tarification à l'heure et sur devis ;
- Fabrication : découpe de pièces, panneaux sur mesure pour aider les chantiers des artisans, facture à la prestation et sur devis ;
- Location des salles de réunion ou de formation : tarification à la durée d'occupation et sur devis.
- Utilisation du camion de la coopérative : tarification au kilomètre selon la grille tarifaire en vigueur. Un contrat de location devra être mis en place avec l'Usager.

Art. 3 – POLITIQUE DE PRIX :

Sauf mentions contraires, les prix indiqués dans la grille tarifaire et dans les contrats d'abonnement sont exprimés en euros, hors taxes et seront majorés de la taxe sur la valeur ajoutée et de toute autre taxe éventuellement applicable, au taux applicable au moment de leur exigibilité.

En cas de souscription à une prestation de services, une convention sera conclue entre les parties, celle-ci pourra contenir des dispositions spécifiques complémentaires et une description plus détaillée des services spécifiquement proposés selon la formule choisie.

Comme Un Etabli se réserve le droit de modifier à tout moment les tarifs de ses prestations.

Pour les prestations de services (hors abonnement à durée indéterminée), les modifications entreront en vigueur dès leur modification. Les tarifs applicables sont ainsi ceux en vigueur à la date de la réservation effectuée par l'utilisateur.

Pour les abonnements, Comme Un Etabli se réserve le droit de modifier les prix de ses services et s'engage à avertir dans un délai raisonnable le client pour qu'il puisse, le cas échéant, résilier le contrat. S'il souhaite poursuivre son contrat, un avenant sera fait à la convention et l'augmentation ou la diminution de prix prendra effet le mois suivant.

Les prestations de services proposées peuvent être limitées à un nombre de places disponibles.

Art. 4 – CONDITIONS DE REGLEMENT

4.1. Délais de Paiement

Délais de règlement hors abonnement : Une facture est établie par la SCIC Comme Un Etabli et remise à l'Usager lors de chaque fourniture de Services. Le paiement de la facture doit être effectué jusqu'à 30 jours à la date d'émission de la facture).

Délais de règlement dans le cadre d'un abonnement : Le montant mensuel des abonnements est à régler en début de mois et au plus tard

30 jours après la date d'émission de la facture, comme précisé sur la facture adressée à l'utilisateur. Aucun escompte ne sera pratiqué par Comme Un Etabli pour paiement avant la date figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné dans sa commande.

4.2. Les moyens de paiement

- par chèque libellé à l'ordre de Comme Un Etabli
- par virement (RIB sur demande)
- par espèce (Pour tout paiement en espèces, la transaction ne doit pas excéder 1000 euros (selon le code monétaire et financier art L112-6 et 112-8))

4.3. Retards de paiement et résiliation

Les factures non réglées aux échéances prévues feront l'objet, l'exigibilité de l'obligation valant par elle-même mise en demeure, d'une facturation complémentaire de plein droit sans autre formalité, d'intérêts de retard sur les montants TTC des impayés, calculés au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage, ce taux ne pouvant être inférieur à trois (3) fois le taux d'intérêt légal. Tout paiement partiel s'impute conformément aux dispositions de l'article 1343-1 du Code Civil.

En outre conformément à l'article D441-5 du Code de Commerce, en cas de retard de paiement, Comme Un Etabli facturera une indemnité de recouvrement forfaitaire égale à quarante (40) euros, outre autres frais sur justificatifs. Cette indemnité est exigible de plein droit sans autre formalité. En cas de non-respect des échéances, Comme Un Etabli se réserve également le droit de suspendre tout ou partie des Services souscrits par l'Utilisateur. Cette suspension sera notifiée à l'Utilisateur par lettre recommandée avec accusé de réception et prendra fin dès le règlement complet des sommes dues. Si la lettre est restée sans effet dans un délai de 10 jours à compter de sa réception, Comme un Etabli peut résilier le contrat de plein droit et sans l'intervention judiciaire, par simple lettre recommandée avec accusé de réception. La date d'effet de la résiliation sera celle du terme du délai de 10 jours laissé lors de l'envoi de la première lettre recommandée. La résiliation du contrat ne soustrait nullement l'utilisateur de son obligation de payer les services utilisés jusqu'à la date de résiliation.

Art. 5 – GARANTIE ET RESPONSABILITE :

Comme Un Etabli permet l'accès à son Atelier et à des machines et outils. Comme Un Etabli a souscrit une assurance Multi-Garantie (N°Contrat) auprès de la MAIF - 79038 Niort cedex 9

Cet accès est strictement réglementé dans le souci premier de préserver la sécurité et l'intégrité physique des Usagers. En souscrivant à nos Services, l'Usager consent expressément à respecter ces règles de sécurité visées dans le règlement intérieur en annexe. Il s'engage à les consulter régulièrement afin de devenir l'acteur de sa propre sécurité.

Comme Un Etabli fait son possible pour éviter tout accident, et ne peut pas être tenu à une obligation de résultat. L'Usager accepte le risque inhérent à l'utilisation de machines et outils mis à disposition par la coopérative. Comme Un Etabli n'est pas responsable de la perte ou des dommages atteignant les objets introduits dans l'espace. Comme Un Etabli n'est pas responsable des blessures infligées à soi-même ou par un tiers. Comme Un Etabli ne pourra pas être tenu responsable du résultat des projets réalisés par le client, lesquels sont faits sous sa seule responsabilité.

Tout Usager doit impérativement être titulaire d'une assurance destinée à couvrir tous les risques qu'il pourrait subir ou faire subir du fait de l'usage de l'Atelier et de ses Machines et Outils.

En souscrivant aux Services, l'Usager déclare être assuré. Il doit fournir une attestation d'assurance RC Pro à jour pour pouvoir accéder à l'Atelier et aux Machines et Outils. Il doit en fournir une nouvelle tous les six mois afin de garantir à Comme un Etabli qu'il est toujours couvert.

Toute fausse déclaration pourra entraîner la résiliation immédiate, de plein droit, et sans préavis des Services commandés par l'Usager qui n'aura plus accès à l'Atelier.

Art. 6 - PROPRIETE INTELECTUELLE

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer le travail d'autres usagers ou des salariés de Comme Un Etabli. Comme un Etabli n'est pas responsable en cas d'atteinte aux droits de tiers ou d'un usager par un usager dans le cadre des travaux réalisés au sein de la société.

Les documentations propres à Comme un Etabli mises à disposition dans le lieu sont et demeurent la propriété pleine et entière de la société. Elles sont protégées par des droits de propriété intellectuelle et ne peuvent ainsi être réutilisées autrement que pour un strict usage personnel.

Art.7 – INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que le client communique lors de la mise place des prestations de service font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer un meilleur suivi de la relation client. Comme Un Etabli veille à ce que ces données soient maintenues confidentielles. Les informations ne sont pas communiquées à d'éventuels partenaires commerciaux ni à des tiers, sauf autorisation expresse et préalable du client.

En application de la réglementation applicable au traitement de données à caractère personnel et en particulier le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), l'Usager dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant et conservées par Comme Un Etabli, qu'il peut exercer à l'adresse suivante : contact@commeunetabli.fr

Comme un Etabli restituera ou supprimera, au choix de l'Usager, les données personnelles au terme des services ou sur demande écrite, sauf si la conservation desdites données est requise par la législation applicable.

Art. 8 - CONTESTATION ET LITIGE

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Rennes.